



Le Vésinet, le 2 septembre 2024

Service Jeunesse, Prévention et CMJ

VL/JR/2024/0209/02

Objet : Elections des Conseillers municipaux des jeunes 2024-2026

Chers parents,

Votre enfant souhaite se présenter au Conseil Municipal des Jeunes.

Après avoir passé quatre années auprès des élus du CMJ, je vous écris pour préparer les élections et renouveler la moitié du conseil.

Le Conseil municipal des jeunes du Vésinet a pour vocation de réfléchir collectivement, en leur permettant de mener et de voir naître des projets qui leur tiennent à cœur. Il s'agit d'initier les jeunes au fonctionnement et aux valeurs de la démocratie, de leur apprendre quels sont leurs droits et devoirs. Afin qu'ils soient sensibilisés au devoir de mémoire, ils participent activement à toutes les commémorations officielles.

Ce faisant, il a également pour vertu d'initier concrètement les enfants à l'action publique, en leur montrant quelles sont ses finalités pratiques et comment elle peut parvenir à modeler leur environnement et améliorer leur cadre de vie. Ils découvrent aussi leur ville sous différents angles tout en restant au service de leurs camarades.

Pour ces élections, le corps électoral est constitué de tous les enfants scolarisés en CM1 sur la commune. Il inclut ainsi des enfants qui ne résident pas au Vésinet mais qui ont donc un attachement fort au territoire.

En revanche, seuls pourront être élus les enfants résidant au Vésinet.

Le mandat de Conseiller donne au jeune élu le moyen de construire sa place dans la ville. Grâce à la confiance qui lui sera accordée par ses camarades, il aura à prendre des initiatives et endossera tour à tour le rôle de leader, de rassembleur et de conciliateur. Il pourra ainsi développer des qualités qui seront clefs dans son avenir, tant personnel que professionnel.

Les représentants au CMJ auront une force de proposition réelle et pourront élaborer des projets d'intérêt communal ayant un impact direct sur leur quotidien et celui des Vésigondins.

Le dialogue avec les élus des autres écoles élargira leur horizon d'interactions, leur inculquera les valeurs du débat et forgera chez eux une conscience du collectif. Enfin, la rencontre avec les institutions politiques leur permettra de s'initier à la vie démocratique.

Vous l'aurez compris, le CMJ est un projet global, qui n'a rien d'anodin et, bien compris et mené, il profitera autant à ceux qui l'animent qu'à la commune dans son ensemble.

Les élections seront organisées le vendredi 11 octobre 2024 dans les écoles publiques et privées du Vésinet, le matin ou l'après-midi en fonction d'un planning établi avec les chefs d'établissements.

La préparation de ces élections sera pour vous l'occasion d'aborder, avec votre enfant, les thèmes évoqués relatifs à la citoyenneté et de les faire réfléchir sur tous les aspects de leur cadre de vie, en encourageant leur créativité.

Être élu au CMJ est un engagement de la part des enfants, mais également des parents. Aussi, nous comptons sur la présence des jeunes élus lors des séances plénières, des commissions thématiques et des cérémonies.

La première aura lieu le samedi 12 octobre 2024, de 10h00 à 12h00, pour la cérémonie de passation, à la Mairie.

Je vous remercie pour votre collaboration car votre aide est précieuse pour le fonctionnement de cette instance citoyenne.

Veillez recevoir, Chers parents, l'expression de notre profonde considération.

Maire adjointe,

Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, à la petite enfance et à la famille



Julie ROMAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the right of the printed name 'Julie ROMAN'.